

Une levée de fonds record pour Enercoop Midi-Pyrénées

Toulouse, le 11 mars 2021 – En pleine crise sanitaire et économique, la coopérative citoyenne d'énergie Enercoop Midi-Pyrénées annonce une levée de fonds records de 654 mille euros et renforce ainsi ses capacités d'investissement.

Les Français veulent donner plus de sens à leur épargne

Alors que durant la crise sanitaire l'épargne des Français a bondi pour atteindre près de 100 milliards d'euros en 2020, la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Enercoop Midi-Pyrénées a collecté plus de 654 mille euros auprès des épargnants. Un record pour la coopérative fondée en 2015, qui impulse, facilite et développe des outils de décentralisation et d'appropriation énergétique dans une logique de circuit court et de résilience des territoires.

« La confiance accordée par les épargnants démontre qu'ils souhaitent investir leur argent sur leurs territoires et dans l'économie réelle, en donnant du sens à leurs placements » se réjouit François Richer, directeur général bénévole de la coopérative qui a fait l'objet d'un renouvellement jusqu'à fin 2025 de son agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) au sens de l'article L.3332-17-1 du Code du Travail.

« Cette confiance nous honore et nous permet de faire face à nos besoins de financements croissants liés à nos investissements et aux spécificités de notre modèle coopératif » complète Loïc Blanc, coordinateur général. Nous engageons d'ici 2023 pas moins de 5 millions d'euros dans la création de nouveaux moyens de production d'électricité 100 % renouvelable en coopération avec les acteurs locaux », précise-t-il tout en rappelant que « la vocation principale d'une société coopérative n'est pas de réaliser des bénéfices en vue de les partager sous forme de dividendes aux associés en fonction de leur investissement. »

Des placements et rendements non spéculatifs

Enercoop Midi-Pyrénées proposait la souscription de parts sociales à 100 euros l'unité pour renforcer son capital, ainsi qu'un nouvel instrument de financement, des titres participatifs rémunérés. Non spéculatifs, ces deux placements correspondent aux besoins de financement dans la durée de la coopérative et procure un rendement raisonnable pour les sociétaires.

Les parts sociales ont été souscrites à hauteur de plus de 400 mille euros et permettent aux particuliers de bénéficier d'une réduction d'impôt de 25 % du montant des versements effectués au titre des souscriptions en numéraire aux augmentations de capital (article 199 terdecies-0 A du Code général

des impôts) sous réserve de garder les parts pendant 5 ans.

Différents et complémentaires des parts sociales, les titres participatifs sont un placement rémunéré remboursé à l'initiative de la coopérative après au moins 7 ans (durée minimale du placement). Emis fin 2020, ils ont été souscrits à hauteur de 247 mille euros, et ont un rendement "au-dessus" du taux du Livret A (0,5% aujourd'hui), et même au-delà de ceux des fonds de placements en euros (moins de 1% aujourd'hui).

Des capacités financières renforcer pour une accélérer la transition énergétique

Ces apports en fonds propres permettent à la coopérative un effet de levier complémentaire auprès des acteurs bancaires pour le refinancement notamment d'une grappe de 10 parcs solaires villageois. Cela lui permet aussi de renforcer le développement de ses activités accès sur une vision d'une transition énergétique rapide, équitable et résiliente, basée sur les principes de la coopération. Son modèle innovant répond aux nouveaux usages de production et de consommation d'énergie.

A propos d'Enercoop Midi-Pyrénées

Créée en 2015, Enercoop Midi-Pyrénées est une coopérative d'électricité citoyenne, locale et solidaire. Portée par plus de 7 600 clients, 3 700 sociétaires, 52 producteurs et 11 salariés, Enercoop Midi-Pyrénées développe ses propres moyens de production, accompagne les entreprises, collectivités et citoyens qui souhaitent (co)développer des projets de production EnR. Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) agréée Entreprise Solidaire et d'Utilité Sociale (Esus), Enercoop Midi-Pyrénées s'inscrit pleinement dans l'Economie Sociale et Solidaire et est membre du réseau Enercoop.

A propos d'Enercoop

Enercoop est le pionnier de la fourniture d'électricité vraiment verte, locale et citoyenne. Militantes et engagées, les 11 coopératives du réseau Enercoop sont réparties dans toute la France et s'approvisionnent auprès de producteurs d'énergie renouvelable locaux en les rémunérant au juste prix, avec des contrats sur le long terme. Garantir une électricité vraiment renouvelable n'est pas la seule mission d'Enercoop : la coopérative a pour objectif d'impliquer les citoyens dans son organisation et de défendre l'intérêt collectif plutôt que la recherche de profit. Elle aide de nombreux projets citoyens à sortir de terre et les accompagne dans leur développement. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui plus de 100 000 clients, dont 50 000 sociétaires, 300 producteurs et 205 salariés.

Plus d'informations sur midipyrenees.enercoop.fr

Contact presse

Tatiana Badouard

tatiana.badouard@enercoop.org

05 32 50 04 97